



NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

ÉQUIPE D'ENCADREMENT AVRIL 2018

Laurent DECOOPMAN : directeur & animateur BPJEPS APT
Gwendoline LAMOTHE : directrice – adjointe (stagiaire BAFD)
Sylvain GENEL : animateur titulaire du BAFA
Baptiste GAY : animateur titulaire du BAFA
Constance FOSSEUX : animatrice titulaire du BAFA
Laurine JOLY : animatrice stagiaire BAFA
Lucas DE SAINTE MARESVILLE : dispositif ADOAC

THÈME DE L'ANNÉE 2018
« Y'A PAS DE LEZ'ARTS »



❖ TARIFS DES ACTIVITÉS DE L'ALSH DE CLAIRMARAIS – ANNÉE 2018

ALLOCATAIRES DE LA CAF & MSA (participation financière)			
Informations concernant les enfants	Enfants de Clairmaraisiens	Petits-enfants de Clairmaraisiens	Enfants extérieurs à la commune de Clairmarais
Tarifs à la demi-journée	3€	4€	6€
Tarifs à la ½ journée si le quotient familial < 617	2.70€	3€	5€
SANS JUSTIFICATIF DE LA CAF & MSA			
Tarifs à la demi-journée	4€	5€	6€

Le tarif est diminué de 0.5 € à compter du deuxième enfant d'une même fratrie.
Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux enfants de Clairmarais, aux petits-enfants puis aux extérieurs de la commune.

Une convention est conclue avec la CAF. Les personnes bénéficiaires de l'ATL (Aide aux Temps Libres) auront une déduction de 1.70€ / demi-journée sur le tarif appliqué.



**Alerte
infos**

Ne doivent rendre un dossier d'inscription complet que les enfants non-inscrits en 2018

(À retirer du lundi au vendredi entre 8H45 et 12H)

Le dossier devra être rendu complet en mairie **au plus tard le mercredi 11 avril 2018.**

⇒ **Contacts** : 07.69.44.98.33 ou action.sociale.jeunesse@clairmarais.net